




Extension du réseau de chaleur de BRIEY

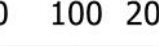
Il s'agit *ici* d'un double projet consistant à renforcer la chaufferie biomasse actuelle pour augmenter la part (mixité) bois et réduire la part gaz et faciliter dès lors la connexion au réseau actuel de nouveaux bâtiments (et clients de la délégation). C'est pourquoi la Ville a validé le 30 novembre 2022 un nouvel avenant avec son délégataire (DSP/DALKIA) pour la construction d'une CHAUFFERIE BIOMASSE COMPLEMENTAIRE DE 600 KW AVEC UN ECONOMISEUR AINSI QUE D'UN ECONOMISEUR SUR LA CHAUDIERE BIOMASSE EXISTANTE.

BRIEY - extension
chauffage urbain




N

1:10 000

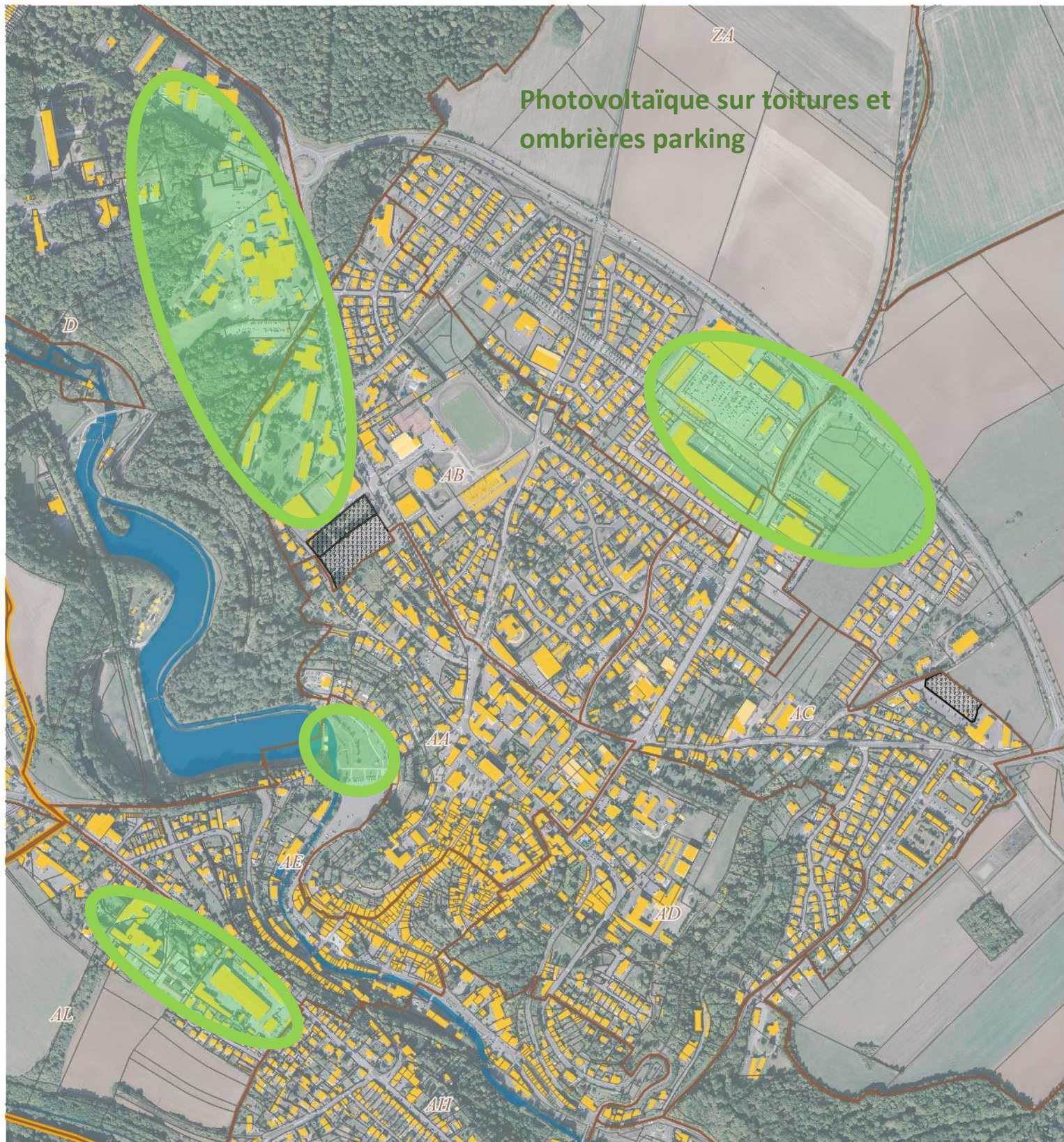


0 100 200 m



VAL DE
BRIEY

SIP_JA le 14 novembre 2023 Format d'impression: A4



Photovoltaïque sur toitures et ombrières parking

Projet photovoltaïque sur toiture et ombrière sur l'existant :

Dans le cadre de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, tout parking d'une superficie de 1500 à 10 000 m² doit être équipé d'une ombrière photovoltaïque sur au moins 50 % de leur superficie, pour le 1^{er} janvier 2028, et au 1^{er} juillet 2026 si la superficie est supérieure à 10000m².

Il est aussi intéressant de regarder l'ensemble des bâtiments existants qui pourraient recevoir du photovoltaïque sur toiture. Le potentiel est sur un ensemble parcellaire de 75ha, qui permet d'accueillir du photovoltaïques sans consommer d'espace foncier.




BRIEY - photovoltaïques sur toitures et ombrières


1:10 000 0 100 200 m

SIP_JA le 14 novembre 2023 Format d'impression: A4